Rien nâ??est jamais acquis

Description

Le droit Ã lâ??avortement aujourdâ??hui menacÃ© aux Ã?tats-Unis inquiÃ¨te ThÃ©sy. Comme elle le rappelle, aucune loi nâ??est coulÃ©e dans le marbre. Elle peut Ãªtre Ã chaque instant rediscutÃ©e dans un sens ou dans un autre.

Par ThÃ©sy Bionnier

Tout rÃ©cemment, les mÃ©dias nous ont appris que les Ã?tats-Unis voulaient revenir sur le droit Ã lâ??avortement, ce qui a gÃ©nÃ©rÃ© de vifs dÃ©bats. Une partie du pays a protestÃ© contre ce retour en arriÃ¨re, mais lâ??Oklahoma a dÃ©jÃ signÃ© lâ??interdiction totale de tout avortement, quelques soient les circonstances de la grossesse. Il est vrai que le droit Ã lâ??avortement aux USA, qui date de 1973, nâ??a jamais fait lâ??unanimitÃ©. Lâ??argument des opposants ? Un embryon est une vie naissante donc le supprimer Ã©quivaut Ã un crime. Câ??est une opinion que lâ??on peut comprendre, mais nâ??est-ce pas Ã chaque femme, dans son intimitÃ©, quâ??il reviendrait de prendre la dÃ©cision de poursuivre ou non sa grossesse ? AprÃ¨s tant dâ??annÃ©es, presque 50 ans, nous pensions que ce droit de disposer librement de son corps Ã©tait dÃ©finitivement acquis aux USA. Dâ??oÃ¹ de lâ??Ã©tonnement, voire lâ??inquiÃ©tude, chez les femmes franÃ§aises. Nâ??a-t-on pas coutume de dire que ce qui se passe aux USA arrive en France quelques annÃ©es plus tard ? Câ??est pourquoi je nâ??ai pas Ã©tÃ© surprise de recevoir un mail de ma petite-fille, Diane, 18 ans, qui ne mÃ¢che pas ses mots : Â« Chaque femme, quelle que soit sa religion, son origine ou la couleur de sa peau devrait avoir le droit et la libertÃ© de disposer de son corps, Ã©crit-elle. Jâ??ai peur que le droit Ã lâ??avortement, qui correspond Ã des annÃ©es de combat, soit piÃ©tinÃ© par les Etats-Unis. Aujourdâ??hui, câ??est le droit Ã lâ??avortement quâ??on interdit, pourquoi pas le droit de vote demain ? Je suis franÃ§aise mais je me sens solidaire des AmÃ©ricaines. Nous devons toutes nous soutenir entre femmes Â».

Si je comprends la rÃ©volte et lâ??inquiÃ©tude de ma petite-fille, je rÃ©alise quâ??elle paraÃ®t dÃ©couvrir cette rÃ©alitÃ© : rien nâ??est acquis dÃ©finitivement. Elle a raison de rappeler que les femmes se sont battues pour ce droit Ã lâ??avortement. On se souvient de la lutte de Simone Veil, quand elle Ã©tait Ministre de la SantÃ© sous la prÃ©sidence de Giscard Dâ??Estaing, pour faire passer sa loi Ã lâ??AssemblÃ©e nationale. On ne peut oublier les images de cette femme Ã©puisÃ©e, presque en larmes, dÃ©fendant pied Ã pied ce droit pour les femmes de disposer de leur

corps. Câ??est grÃ¢ce Ã elle que lâ??avortement est un droit en France depuis le 17 janvier 1975.

Ce que ma petite-fille ignore, câ??est quâ??en France aussi, les opposants Ã lâ??avortement existent. Moi-mÃªme, un jour oÃ¹ jâ??Ã©tais de garde comme administratrice Ã lâ??HÃ´pital de lâ??HÃ´tel Dieu Ã Paris, jâ??ai Ã©tÃ© confrontÃ©e Ã des anti-avortement. Câ??Ã©tait un dimanche, je mâ??en souviens. Jâ??avais reÃ§u un appel du service de gynÃ©cologie me demandant de venir de toute urgence. A mon arrivÃ©e, le hall de lâ??accueil Ã©tait envahi par une centaine de personnes venues de lâ??Ã©glise intÃ©griste de Notre-Dame-du-Chardonnet. Les murs avaient dÃ©jÃ Ã©tÃ© recouverts dâ??affiches anti-avortement. Les mÃ©decins et personnels avaient rÃ©ussi Ã barrer le chemin des Ã©tages car les manifestants voulaient dÃ©truire la salle des IVG. Jâ??ai essayÃ© de discuter avec lâ??un des reprÃ©sentant, rappelant la loi et prÃ©cisant que seuls les mÃ©decins et les personnels volontaires pratiquaient les avortements. Je me suis faite huer et traiter dâ??avorteuse. Constatant quâ??ils Ã©taient venus avec leur pique-nique et quâ??ils refusaient de bouger, je les ai menacÃ©s dâ??appeler la police sâ??ils nâ??Ã©vacuaient pas les lieux dans les dix minutes. Celle-ci a finalement dÃ» intervenir et a dispersÃ© les manifestants avec difficultÃ© et brutalitÃ©, je lâ??avoue, devant leur rÃ©sistance. Certains se sont mÃªme retrouvÃ©s aux urgences.

En France non plus la loi pour lâ??avortement nâ??est pas coulÃ©e dans le marbre. Elle a connu plusieurs modifications. La derniÃ¨re remonte Ã fÃ©vrier 2022.

Elle concerne notamment lâ??allongement du dÃ©lai lÃ©gal de lâ??IVG de 12 Ã 14 semaines de grossesse, la suppression du dÃ©lai de rÃ©flexion de deux jours avant de confirmer par Ã©crit son souhait de recourir Ã une IVG pour les femmes majeuresâ?¦.

Comme quoi, une loi peut bouger dans un sens, vers plus de droits ou dans un autre.

Categorie

1. En direct

date crÃ©Ã©e
12/06/2022